

## Bréville-les-Monts. Une déchetterie repensée pour mieux recycler

Après sa fermeture en septembre, la déchetterie a rouvert ses portes début février avec des changements bienvenus.



Bruno Marie, agent titulaire de la déchetterie de Bréville-les-Monts, explique le fonctionnement du système basculant pour les bennes des déchets verts et des encombrants. | OUEST-FRANCE [Afficher le diaporama](#)

Partagez

Agrandissement global pour remédier à la forte fréquentation

« **La boucle de cheminement pour accéder à la déchetterie est un peu plus longue et la barrière d'entrée est équipée d'un lecteur de carte magnétique pour limiter le nombre de véhicules présents en même temps** », détaille Bénédicte Petit, responsable gestion des déchets et Marina Jardin-Guillemine, son adjointe. Il y a maintenant huit bennes au lieu de onze, « **pour des raisons pratiques et des raisons de circulation** ». Et la collecte du mobilier se fait désormais *via* une benne dédiée qui recycle : « **Il faut détricoter la manière dont on triait les déchets, par matériaux, ce n'est plus le cas maintenant.** »

Également, « **on a élargi le plateau pour permettre le passage de plusieurs voitures** ». C'était l'un des points noirs avant les travaux, la circulation malaisée lorsque plusieurs véhicules attendaient pour accéder aux bennes de déchets verts.

Système basculant pour déposer les gravats et déchets verts

**« Les déchetteries avec aucun garde-corps et 2,50 m de vide en dessous, ce n'est plus aux normes. »** Ce nouveau système **« est plus simple et moins fatigant que de lever des gravats qui peuvent être très lourds »**.

Nouvelle organisation de l'espace

**« Les gens avaient l'habitude de laisser les déchets verts en début de parcours, maintenant c'est tout au fond. »** Ce nouveau parcours s'inscrit aussi dans l'optique de favoriser un recyclage optimisé : **« Inciter les usagers à recycler tout ce qui peut l'être avant de déposer dans la benne des encombrants »**.

Cette démarche est accompagnée par le chef d'équipe des déchetteries, Jacky Deschamps et le titulaire sur place, Bruno Marie. **« Ils sont là aussi pour guider les personnes. »**

Les coûts

Les encombrants sont enfouis, sans valorisation **« et avec un coût de plus en plus cher pour la collectivité »** et donc pour les particuliers au bout du compte. **« On va passer de 3 € la tonne à 15 € dans les trois ans. »** Une décision nationale, explique l'élu de Normandie Cabourg pays d'Auge (NCPA) en charge de la politique des déchets.

Enfin, de nombreuses entreprises sont en charge de la collecte des différents déchets, payée pour une partie avec l'éco-contribution venant des achats de mobiliers et appareils électros ménagers. **« On cumule de nombreux prestataires pour le transport et le recyclage en fonction des déchets, on augmente comme ça nos possibilités de recyclage au bénéfice de la collectivité. »**